



## PROJET DE REFORME DES RETRAITES



Le gouvernement fait croire que le système des retraites est en « faillite » : **FAUX**.

Monsieur Macron et son gouvernement multiplient les interventions pour tenter de faire accepter sa réforme injuste.

L'âge de départ à la retraite passerait de 62 à 64 ans.

### TOUTE LA VERITE SUR LE PROJET DE CONTRE-REFORME DES RETRAITES

Selon les différents sondages, entre 70 et 80 % des Français sont contre le report de l'âge de départ à la retraite.

Le 25 avril 2019, M. Macron disait lors d'une conférence de presse : « (...) quand aujourd'hui on est peu qualifié, quand on vit dans une région qui est en difficulté industrielle, quand on est soi-même en difficulté, qu'on a une carrière fracturée... Bon courage déjà pour arriver à 62 ans ! C'est ça la réalité de notre pays. Alors on va dire : faut maintenant aller à 64 ans ? vous ne savez déjà plus comment faire après 55 ans (...) Expliquer aux gens « mes bons amis, travaillez plus longtemps », ce serait hypocrite »

M. Macron prouve à nouveau sa capacité à manipuler !!!

**50%** = Aujourd'hui 1 personne sur 2 qui liquide sa retraite n'est plus en **emploi**, mais soit au chômage, en arrêt maladie, en invalidité ou bénéficie des minimas sociaux !!! La création ou le maintien de 850 000 emplois « seniors » rapporterait 50 milliards soit 2 points de PIB pour financer notre protection sociale.



## Selon E. Borne « notre système de retraite est en faillite » : FAUX

C'est un argument du gouvernement : « *il y aura un déficit qui dépassera les 12 milliards et qui continuera à se creuser si on ne fait rien* ».

**Le rapport du COR** (Conseil d'Orientation des Retraites) les contredit puisque selon lui, l'état de notre système de retraite est loin d'être inquiétant. Un excédent de 900 millions a été dégagé en 2021, malgré la crise sanitaire, portant le surplus à un total de 3.2 milliards d'euros. Si le solde global du régime risque de se dégrader faiblement à partir de 2023, il reviendrait à l'équilibre vers 2030.

De plus, selon le COR, la part des dépenses en matière de retraite dans le PIB resterait stable voire diminuerait entre 2021 et 2070.

Par ailleurs, le COR précise que ces résultats « ***ne valident pas le bien fondé des discours qui mettent en avant l'idée d'une dynamique non contrôlée des dépenses de retraites*** ».

Donc l'argument utilisé par le gouvernement de vouloir sauver notre système de retraite n'est pas opérant. Le système de retraite n'est pas en perdition.

Reporter l'âge de départ de la retraite va faire baisser les pensions de ceux qui seront obligés de partir avant l'âge, faire baisser le niveau des retraites à euros constants en prolongeant les carrières, et faire augmenter le taux de chômage des jeunes et des seniors.

**En résumé, cette nouvelle réforme vise à réduire encore davantage le niveau des pensions en détournant les cotisations retraite pour financer d'autres dépenses.**

### Il n'y a pas de problème de financement des retraites, il y a un problème d'emploi !

Le « déficit » ne s'explique pas par un dérapage des dépenses mais par un manque de ressources, lié notamment aux mesures d'économie réalisées sur les salaires entraînant logiquement une baisse des cotisations.

**La réponse est simple** : il est nécessaire de développer des emplois stables, de mieux gérer les fins de carrière, d'augmenter les salaires (augmenter les salaires de 3.5%= 6.5 milliards de cotisation), ou encore de mettre fin aux inégalités salariales femmes/hommes (= 5.5 milliards de cotisation), ce qui augmenterait de fait le volume des cotisations et les recettes pour notre protection sociale.

### Une retraite à 1200 € minimum ? (85 % du SMIC)

C'est un des arguments de « justice sociale » du gouvernement ou plutôt l'argument marketing !! **MAIS** pour avoir une retraite à 1200 euros, il faudra avoir effectué une carrière complète et avoir travaillé à temps plein toute sa carrière ! Les femmes et les salariés précaires seront les plus touchés. Et pour tout le monde, ce sera travailler plus longtemps pour gagner moins.

Les entreprises bénéficient de plus de 147 milliards d'exonérations de cotisations sans aucune contrepartie. Les dividendes du CAC 40 ont encore atteint des records (57 milliards en 2022).

Rediscuter des exonérations et de leur conditionnalité doit être une priorité.

## MA RETRAITE, c'est pour quand ? 62, 63, 64, 65 ans ??? et après 66, 67 ???

### TOUJOURS PLUS TARD

Le gouvernement annonce vouloir repousser l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans.

Alors que la réforme Touraine produit toujours ses effets en matière d'augmentation de la durée de cotisations, le gouvernement veut accélérer la réforme (voir le tableau ci-dessous). Il faudra avoir atteint 172 trimestres (43 années) pour une retraite à taux plein pour ceux nés en 1965 au lieu de ceux nés en 1973 comme initialement prévu. Le gouvernement accélère la réforme Touraine de 8 ans pour une mise en place complète en 2027 au lieu de 2035!!!

Année de naissance	« Nouvel » Age légal de départ	Nombre de trimestres
né en 1961	62 ans et 3 mois	
né en 1962	62 ans et 6 mois	
né en 1963	62 ans et 9 mois	
né en 1964	63 ans	
né en 1965	63 ans et 3 mois	172 au lieu de 169
né en 1966	63 ans et 6 mois	172 au lieu de 169
né en 1967	63 ans et 9 mois	172 au lieu de 170
né en 1968	64 ans	172 au lieu de 170

Exemple : pour ceux de la génération 1968, l'âge légal serait à 64 ans, mais il faudrait avoir validé 43 annuités. Il faudrait donc avoir commencé à travailler avant 21 ans et avoir travaillé de manière continue pour pouvoir prétendre à une retraite à taux plein à 64 ans.

Pire, les salariés de cette génération qui auraient commencé à travailler à 20 ans devraient attendre 64 ans et 43 trimestres pour partir alors qu'ils auront atteint le nombre de trimestres à 62.5 ans et pouvait partir à 62 ans.

Les départs « anticipés » pour carrière longue ou « active » seront aussi décalées de 2 ans. C'EST AU MOINS 2 ANS FERMES POUR TOUT LE MONDE !!!

L'âge moyen d'entrée dans la vie active est aujourd'hui à 23 ans. Combien de travailleurs ont la chance d'avoir une carrière linéaire, sans accident de la vie ? Les plus impactés seront les moins qualifiés.

Pourquoi vouloir faire travailler plus longtemps alors que plus de 20 % des moins de 25 ans sont au chômage ?

## Quelques chiffres sur la situation actuelle :

**63 ans** = C'est l'espérance de vie en bonne santé moyenne pour les hommes. 64 ans pour les femmes.

**25 %** = Selon l'INSEE, un quart des salariés les plus pauvres sont déjà décédés à 62 ans, l'âge théorique de leur départ à la retraite actuelle !!!

**61 ans** = en 2021 moins de la moitié des 61 ans sont en emploi, Parmi les « sans-emploi / ni-retraités », 30 % vivent sous le seuil de pauvreté.

**23 ans** = la durée moyenne passé à la retraite était de 25.5 ans avant la réforme Sarkozy. Aujourd'hui elle est de 24.5 ans. Elle tomberait à moins de 23 ans en 2030.

**62.8 ans** = c'est l'âge moyen de départ à la retraite calculé sur la base du flux de départ à la retraite chaque année.

## La prise en compte de la pénibilité ?

Le gouvernement prévoit de prendre en compte 3 nouveaux facteurs de risques permettant de partir en retraite « plus tôt » : manutentions manuelles des charges, postures pénibles et vibrations mécaniques...

C'est oublier un peu vite que ces trois critères existaient déjà avant que M. Macron décide de les supprimer à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2017 !!!

La DREES a ainsi évalué qu'un relèvement de l'âge d'ouverture des droits de 2ans induirait une **augmentation des dépenses de prestations sociales et assurance chômage** de l'ordre de 3.6 milliards. Les dépenses de pension d'invalidité augmenteraient de l'ordre de 1.8 milliard avec 160 000 bénéficiaires en plus. Les dépenses d'indemnités journalières de la Sécurité Sociale versées par le régime général (arrêt maladie et Accident de travail et maladie pro) augmenteraient de 970 millions par an. !!!

**CE PROJET DE RÉFORME N'A AUCUNE LÉGITIMITÉ  
SEULE LA MOBILISATION LES FERA BATTRE EN RETRAITE.**



**NON AU REcul  
DE L'ÂGE DE  
DÉPART  
À LA RETRAITE**

# Non à l'allongement de la durée de cotisation

Nos organisations appellent les salariés, les jeunes, les retraités, les privés d'emploi à se mobiliser massivement.

## Grève et manifestation



**Jeudi 19 janvier à 11h**

**Place de la Trémoille à Laval**